



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

Commune de Cuxac d'Aude

Arrêté n°2024-087

Domaine : Libertés publiques et pouvoirs de police -Police municipale
Objet : Réglementation de circulation et du stationnement – VIGIPIRATE niveau urgence attentat

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUXAC-d'AUDE,

- Vu** les articles L2212-1 à 2 et L 2213-1 à 6 du CGCT ;
- Vu** l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure ;
- Vu** le passage du dispositif Vigipirate au niveau alerte attentat

Considérant qu'à la suite de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite en Russie le 22 Mars 2024, le gouvernement a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat »

Considérant que pour des raisons de sécurité aux abords des établissements scolaires et d'accueil de la petite enfance, il est nécessaire de modifier les règles de circulation et de stationnement à proximité de ces établissements communaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : A partir du 27 mars 2024 et jusqu'à nouvel ordre :

- Impasse Louis blanc (établissement scolaire)
Le stationnement sera interdit. La circulation et l'arrêt seront restreints aux ayant droit (riverains, transports scolaires, service de sécurité, d'urgence, de secours et de service).
- Au droit du 7 Avenue du Général De Gaulle (établissement scolaire)
Le stationnement et l'arrêt sera interdit. La circulation sera maintenue.
- Au droit du 8 rue Emile Zola (crèche)
Le stationnement sera interdit et l'arrêt sera limité aux ayants droit (usagers de la crèche, service de sécurité, d'urgence, de secours et de service). La circulation sera maintenue.

ARTICLE 2 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera sanctionnée en fonction des règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Monsieur Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vinassan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à CUXAC-d'AUDE, le 28 mars 2024

Le Maire


Grégory DELFOUR

